

INFO GRI COLLECTIVITES

Le supplément d'information de la Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France - JUIN 2017 - N°10

SOMMAIRE

Edito

Projet de fusion 78-92, la petite couronne visite la ruralité

Prestations pour les collectivités

Les captages d'Alimentation en Eau Potable (AEP)

Le saviez-vous

L'Ile-de-France face aux défis alimentaires

Dans les champs

La moisson près de chez vous

Directeur de la publication : C. HILLAIRET
Conception : Bureau Communication

2, avenue Jeanne d'Arc - BP111
78153 LE CHESNAY CEDEX
01.39.23.42.00
www.ile-de-france.chambagri.fr
accueil@ile-de-france.chambagri.fr



Projet de fusion 78-92, la petite couronne visite la ruralité



Le mercredi 14 juin, nous avons accueillis les Présidents Bédier et Devedjian des Conseils départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine à Tilly (78), avec les syndicats agricoles FDSEA et JA. Sur l'exploitation de Thomas Robin, polyculteur installé en 2009, incarnant la troisième génération d'agriculteur et membre du bureau de la Chambre, nous avons notamment insisté sur la conjoncture économique et les évolutions de la politique agricole commune. Les Jeunes agriculteurs ont évoqué les freins à l'installation et les tendances à l'oeuvre notamment en termes de diversification. La FDSEA a entre autres partagé les difficultés rencontrées par les producteurs spécialisés, avec en premier lieu le manque de main d'oeuvre motivée pour les travaux agricoles ou la tenue des marchés. Nous avons rappelé notre combat quotidien en faveur d'une consommation d'espaces agricoles raisonnée, qui privilégie l'urbanisation des friches et la densification des zones déjà construites ; l'enjeu étant de préserver la fonctionnalité des exploitations agricoles franciliennes et par la même occasion le cadre de vie si cher aux habitants de grande couronne.

Christophe HILLAIRET, Président



Les captages d'Alimentation en Eau Potable (AEP)



Le code de la Santé Publique oblige, depuis 1992, à ce que des périmètres de protection soient délimités autour de chaque captage, ou forage d'AEP, afin de les prémunir de tout risque de pollution. Cette délimitation fait l'objet d'un arrêté préfectoral instaurant des servitudes, agricoles et non agricoles.

Le code de l'Environnement quant à lui, suite aux lois Grenelle et Conférence Environnementale, définit des captages à protéger en priorité.

Les collectivités en charge des captages dits « prioritaires » sont dans l'obligation d'identifier la vulnérabilité de l'aire d'alimentation en eau du captage et d'y mettre en place des actions préventives dans le but de protéger la ressource de façon durable.

Sur nos territoires urbanisés, ces deux procédures impliquent de fait fortement la profession agricole. En réponse, la Chambre d'agriculture intervient à plusieurs niveaux : Avis et demandes d'indemnisations pour les périmètres de protection, animation d'un plan d'actions sur le terrain avec l'ensemble des prescripteurs locaux, si les mesures sont cohérentes avec les attentes des agriculteurs, dans les aires de captages.

Laurence SABLIER

Responsable du Bureau Agro-Environnement à CAIF



L'Île-de-France face aux défis alimentaires



« La diversité de ses paysages, le savoir-faire de ses agriculteurs, l'excellence des métiers de bouche et l'exigence de ses consommateurs font la richesse de l'Île-de-France. C'est sur ces piliers que doit reposer la stratégie régionale de réponse aux défis alimentaires de demain. » L'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France a consacré sa dernière édition « Les cahiers » aux défis alimentaires de la région francilienne. Cet ouvrage intitulé « Une métropole à ma table » donne la parole à tous les acteurs du système alimentaire.

Bien que l'Île-de-France soit une grande région agricole, 4^eme exportatrice de produits agricoles en France, l'organisation de son système alimentaire est avant tout celle d'une grande métropole qui doit nourrir ses 12 millions d'habitants et ses 46 millions de visiteurs annuels. "L'autonomie peut être assurée pour les céréales et le sucre, mais ce n'est pas cas - loin s'en faut - des produits laitiers, des fruits ou de la viande. Si l'auto-suffisance ne peut constituer un objectif réaliste, encourager et accompagner la filière agro-alimentaire, des agriculteurs aux métiers de bouche, c'est participer au rayonnement de notre territoire et renforcer son activité.".

Retrouvez cet ouvrage sur le lien ci-dessous.

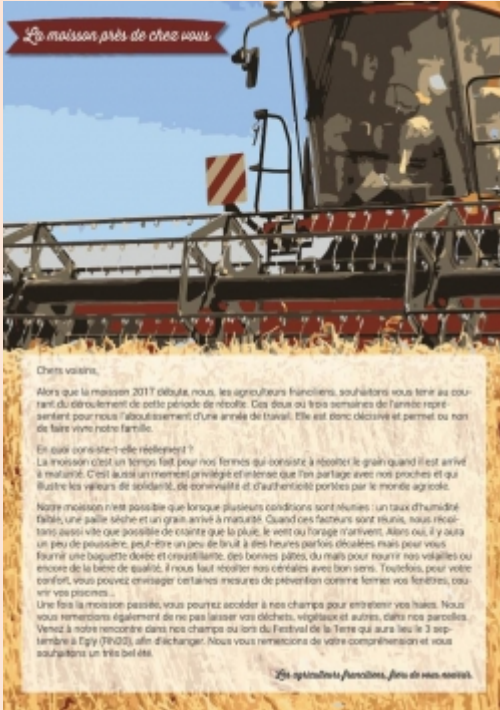
Pour en savoir plus :

[http://https://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/une-metropole-a-ma-table-li ...](http://https://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/une-metropole-a-ma-table-li...)

Anne RINCHART
Chargée de communication à CAIF



La moisson prÃ©s de chez vous



"Alors que la moisson 2017 dÃ©bute, nous, les agriculteurs franciliens, souhaitons vous tenir au courant du dÃ©roulement de cette pÃ©riode de rÃ©colte.

Ces deux ou trois semaines de l'annÃ©e reprÃ©sentent pour nous l'aboutissement d'une annÃ©e de travail. Elle est donc dÃ©cisive et permet ou non de faire vivre notre famille.

La moisson c'est un temps fort pour nos fermes qui consiste Ã rÃ©colter le grain quand il est arrivÃ© Ã maturitÃ©. C'est aussi un moment privilÃ©giÃ© et intense que l'on partage avec nos proches et qui illustre les valeurs de solidaritÃ©, de convivialitÃ© et d'authenticitÃ© portÃ©es par le monde agricole.

Alors oui, il y aura un peu de poussiÃ©re, peut-Ãªtre un peu de bruit Ã des heures parfois dÃ©solÃ©es mais pour vous fournir une baguette dorÃ©e et croustillante, des bonnes pÃ¢tes, du maÃ«s pour nos volailles ou encore de la biÃ¨re de qualitÃ©, il nous faut rÃ©colter nos cÃ©rÃ©ales avec bon sens. Toutefois, pour votre confort, vous pouvez envisager certaines mesures de prÃ©vention comme fermer vos fenÃªtres, couvrir vos piscines..."

Lettre complÃ©te Ã afficher en mairie ou diffuser en boite aux lettres en libre tÃ©lÃ©chargement au lien suivant (Ã copier coller dans barre navigateur internet) :

<http://www.ile-de-france.chambagri.fr/affiche-actualites-detail-1993>

Anne RINCHART
ChargÃ©e de communication @ CAIF

